

## ASIT biotech révèle le mode d'action de son principal produit d'immunothérapie contre la rhinite allergique, gp-ASIT+™, dans le Journal of Allergy and Clinical Immunology (JACI)

- Les données montrent comment gp-ASIT+™, administré en traitement de 3 semaines avant la saison pollinique, permet de moduler rapidement la réponse immunitaire pro-allergique et d'induire la production d'anticorps bloquants qui a pour effet une réduction significative du score combiné de symptômes cliniques et de prise de médicaments pendant la saison pollinique suivante.
- Le Journal of Allergy and Clinical Immunology est la revue qui fait autorité dans le domaine de l'allergie et de l'immunologie clinique. Cette 5<sup>ème</sup> publication dans une revue scientifique prestigieuse confirme la solidité des données sur gp-ASIT+™ recueillies pendant la première étude de phase III.
- La compréhension du mode d'action de gp-ASIT+™ valide la plateforme ASIT+™ et son potentiel pour générer de nouveaux produits candidats contre d'autres allergies.

**Bruxelles, Belgique, le 5 mars 2019, 17h45 (CET) – ASIT biotech (Euronext : ASIT - BE0974289218)**, société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche et le développement de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce aujourd'hui la publication d'une étude sur le mécanisme d'action de gp-ASIT+™, son principal produit candidat contre l'allergie aux pollens de graminées, dans JACI (Journal of Allergy and Clinical Immunology), la revue à comité de lecture la plus fréquemment citée dans le domaine de l'allergie et de l'immunologie clinique.

Les données publiées récemment ont été fournies par la première étude clinique de phase III (2016-2017), réalisée en collaboration avec *Imperial College London*. Comme prévu avant le démarrage de l'étude clinique, des prélèvements sanguins ont été effectués sur un sous-groupe de 32 patients (21 ayant reçu le traitement et 11 ayant reçu le placebo), recrutés à l'Hôpital Universitaire de Gand en Belgique, pour étudier le mécanisme d'action de gp-ASIT+™.

Ces données démontrent qu'un traitement court (3 semaines) avec gp-ASIT+™ entraîne une activation de mécanismes immunitaires régulateurs qui protègent les patients contre l'allergie aux pollens de graminées. Cet effet immunologique a persisté jusqu'à la fin de la saison des pollens. Il est important de souligner que chez les patients soumis aux analyses immunologiques, gp-ASIT+™ a induit une réduction du score combiné de symptômes cliniques et de prise de médicaments (CSMS) égale à -35,1% (p=0,03) pendant le pic saisonnier et à -53,7% (p=0,03) pendant toute la saison des pollens.

Ces résultats, obtenus sans l'utilisation d'adjuvants, démontrent la puissance du traitement avec les peptides ASIT+™. Ces données corroborent le potentiel de gp-ASIT+™ comme traitement efficace et sûr de la rhinite allergique aux pollens de graminées.

**Le Prof. Mohamed Shamji, maître de conférences à Imperial College London, déclare :** « *Je suis très heureux que notre étude ait mis en évidence de multiples mécanismes induits par gp-ASIT+™, permettant de rééquilibrer la réponse immunitaire, de réduire les processus inflammatoires et de prévenir les réactions allergiques. Certains de ces mécanismes pourraient aussi être bénéfiques chez les patients asthmatiques, mais des études complémentaires devront être effectuées pour confirmer leur pertinence clinique.* »

**Michel Baijot, administrateur délégué (CEO) d'ASIT biotech, conclut :** « *Ce nouvel article dans une revue scientifique prestigieuse confirme la qualité des données obtenues avec gp-ASIT+™ tout le long de son développement clinique. Par ailleurs, la compréhension de son mécanisme d'action unique corrobore le potentiel de la plateforme ASIT+™ pour sélectionner de nouveaux produits candidats pour d'autres allergies, de manière plus rapide, moins chère et à moindre risque, ce qui devrait nous aider à trouver de nouveaux partenaires.* »

#### Références :

Article dans JACI ([cliquez ici](#))

\*\*\*

#### À propos du Journal of Allergy and Clinical Immunology (JACI)

Le JACI est la revue scientifique officielle de l'*American Academy of Allergy, Asthma and Immunology* (AAAAI). De renommée mondiale, elle est, avec 46 218 citations en 2016, la publication la plus citée dans le domaine des allergies et de l'immunologie clinique. Cette revue mensuelle consacre chaque numéro à la meilleure recherche la plus récente dans le domaine des allergies et de l'immunologie, en ciblant plus précisément les apports de la médecine clinique et de la science fondamentale pour optimiser le traitement des patients. Le JACI est une des revues scientifiques les plus prestigieuses dans le domaine des allergies et de l'immunologie (classée à la sixième place, sur un total de 150 revues), avec un facteur d'impact de 13,258 (le facteur d'impact mesure la notoriété et l'influence d'une revue scientifique en fonction de la fréquence à laquelle elle est citée dans les autres revues scientifiques).

#### A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™, actuellement en phase III, et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pnt-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 26 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

#### Contacts

##### Société

Michel Baijot, administrateur délégué (CEO)  
ASIT biotech  
Tél. : +32 2 264 03 90  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)

##### Relations investisseurs et médias - France

NewCap  
Dusan Oresansky / Pierre Laurent  
Tél. : +33 1 44 71 94 92  
[asitbiotech@newcap.eu](mailto:asitbiotech@newcap.eu)



##### Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort  
Tél. : +32 2 290 90 93  
[monfort@comfi.be](mailto:monfort@comfi.be)

#### Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions,

des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

#### **Avertissement juridique**

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the *Financial Services and Markets Authority*) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.